Gestions des compétences

Ce programme de formation fait partie de la filière de formation de préparation au CQPM Responsable d'équipe. Il peut être suivi indépendamment des autres modules

Publics concernés

Chef de Service, Responsable opérationnel en lien direct avec le Comité de Direction (cadre, futur cadre, jeune ingénieur), Responsable de projet complexe (technique, organisation, industrialisation), Responsable de PME.

Durée de la formation

2 jours (14 heures)

Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Appréhender les différents outils de gestion des compétences pour mieux s'intégrer au projet de GEPP* de son entreprise.

*Gestion des emplois et des parcours professionnels

Suivi et évaluation

Mode de suivi :

- Modalités de suivi propre à l'AFPI CVDL, inscrites dans une démarche qualité enregistrée auprès du DATADOCK

Evaluation :

- Attestation de capacité (en lien avec les objectifs du programme)

Méthode pédagogique et Encadrement

Méthode pédagogique :

Méthodes inscrites dans le module sinon par défaut :

- Études de cas (définies à partir de situations réelles d'entreprises)
- Mises en situation
- Diagnostic
- Travaux de sous-groupes
- Apports didactiques et méthodologiques

Mode d'apprentissage :

- Formation en présentielle basée sur l'alternance de différentes modalités pédagogiques

Encadrement :

- Formateur expert

Programme

En introduction :

- Faire l'inventaire des outils RH utilisés par chacun
- Se mettre d'accord sur le vocabulaire

I - Evaluer ses collaborateurs : du «job description» à l'entretien d'évaluation

- Les indispensables : définition de fonction / description de poste
 - Leur utilité au quotidien
 - Dans le cadre de l'évaluation,
 - Comme recruteur.
- Les outils de l'évaluation :
 - Classification (conventionnelle ou mise en place dans l'entreprise),
 - Cotation des postes,
 - Tableau de polyvalence/poly-compétence,
 - Organigramme du futur.
- L'entretien d'évaluation : outil de management par objectifs
 - Les bénéfices pour l'entreprise,
 - Le hiérarchique,
 - Le collaborateur.

II - Connaître les bons accès et outils de la formation :

- Le recueil des besoins :
 - L'indispensable distinction entre souhait et besoin,
 - Du besoin en compétence au besoin en formation.
- Les outils de l'accès à la formation :
 - Le CPF,
 - Le PDC (Plan de développement des compétences),
 - La formation ouverte ou à distance,
 - Le conseil en évolution professionnelle
 - Le CPF Transition professionnelle,
 - Le bilan de compétences,
 - La VAE.

Voir la suite du programme à la page suivante

Gestions des compétences (suite)

- Le plan
 - Deux types d'actions de formation,
 - Plan de développement des compétences & GEPP.
- L'entretien professionnel
 - Objectifs la distinction avec l'entretien individuel
 - Modalités de mise en œuvre
 - Exemples de support

III - Se situer dans le contexte de la gestion des compétences de son entreprise

- Une évolution législative : du droit du travail au droit de la formation / du droit de la formation au droit de la compétence
- Un mode de pilotage des organisations : schéma général des emplois et des compétences

En conclusion :

- GEPP & outils de pilotage

Moyens techniques et livrable fin de formation

- Attestation de formation

Lieux, dates et tarif de la formation

- Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :
- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.